



Seine Maritime

RÉFORME DU COLLÈGE, RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : UNE RÉFORME NE PEUT EN CACHER UNE AUTRE !

Ces réformes prétextant une meilleure prise en charge des élèves, font le lit d'une politique d'austérité au profit d'une main mise des politiques à des fins libérales.

La carte scolaire prévue pour la rentrée en est l'édifiante démonstration.

Dans le 1^{er} degré, la situation est de plus en plus alarmante. Les collègues n'en peuvent plus !

Les faits, les témoignages des enseignants, mais aussi des personnels territoriaux, confirment que la réforme des rythmes scolaires entraîne la désorganisation, la confusion entre le scolaire et le périscolaire, la dégradation des conditions de travail, de sécurité et d'hygiène, la tutelle de plus en plus asphyxiante des collectivités, la fatigue généralisée des personnels et des élèves, la remise en cause des obligations réglementaires statutaires notamment pour nos collègues titulaires remplaçants ou en service fractionné confrontés à l'individualisation et l'annualisation de leur temps de service...

La carte scolaire qui s'est déroulé en avril montre bien que la situation ne va guère s'améliorer. Il y a encore plus de fermetures de classes que d'ouvertures. Si les moyens en éducation prioritaire ont été enfin améliorés, cela s'est fait au détriment des écoles hors éducation prioritaire qui voient leurs effectifs augmenter. De plus de nombreuses situations restent en suspens alors que les moyens sont là. En effet, la DASEN a gardé 29 postes en « réserve » sur une dotation de 31 postes pour notre département. Ainsi, des collègues ont dû participer au mouvement alors que la fermeture de la classe de leur école sera certainement annulée. D'autres écoles auraient pu bénéficier d'ouvertures permettant d'affecter d'ores et déjà des collègues.

La réforme du collège est dans la même logique puisqu'elle découle de la même loi sur la refondation de l'école et la mise en place de l'école du socle. Avec la liaison école/collège (conseil école/collège, cycle CM1/CM2/6^{ème}), la ministre entend favoriser les contrats d'objectifs entre le collège, les écoles et la collectivité territoriale. C'est aussi la polyvalence des enseignants entre école et collège qui remet en cause les règles statutaires d'affectation, de mutation, les obligations de service...

L'école du socle c'est aussi une lourde menace sur les SEGPA (et ses enseignants spécialisés), **à commencer par la suppression de la 6^{ème} de SEGPA** contenue dans le projet de circulaire (intégrée à la réforme du collège) qui imposerait la répartition (inclusion) des élèves en très grande difficulté dans les classes ordinaires.

Les syndicats CGT éduc'action 76, SNUDI-FO 76, SUD éducation condamnent le mépris de la ministre à l'endroit de la majorité de nos collègues du second degré en grève la 19 mai. La publication du décret le 20 mai est une véritable provocation caricaturale de la conception des relations sociales du gouvernement. Ils apportent leur soutien inconditionnel à la grève du 11 juin appelée par le SNES FSU et le SNEP FSU, le SN FO LC et le SNETAA FO, CGT Educ'action, SUD Education, SIES et SNCL pour exiger l'abrogation de la réforme du collège.

L'accompagnement des élèves en situations de handicap doit se faire avec du personnel formé et sur des emplois statutaires dans la fonction publique. De nombreux-ses salarié-es en contrat CUI voient leur contrat se terminer le 31 août 2015 et risquent de se retrouver au chômage. Alors qu'ils pourraient bénéficier de l'application de l'article 2 du décret 2014-724 relatif au recrutement des AESH en CDD, le nombre d'emplois AESH est nettement insuffisants. Une nouvelle fois, l'Éducation nationale va renforcer la précarité en utilisant de nouveaux emplois aidés pour répondre à des missions qui nécessitent des emplois pérennes.

Pour toutes ces raisons, les syndicats CGT Educ'action 76, SNUDI-FO 76 et SUD Education de Haute-Normandie appellent tous les personnels du 1^{er} degré, PE et AESH à se mobiliser

JEUDI 11 JUIN 2015

GREVE CONTRE CES MESURES D'AUSTERITE
Manifestation académique Rouen à 10 h Rectorat

assemblée générale à 11 h 30 maison des associations
22 rue Dumont D'urville (près de la préfecture)
(des préavis de grève ont été déposés par FO, CGT et SUD)